



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT 2023-2024

NOTRE MISSION

UNIR

en une seule entité
les ressources intermédiaires jeunesse du Québec.

PROMOUVOIR

l'amélioration continue de la qualité
des services dispensés aux jeunes.

DÉFENDRE

et protéger les intérêts
de tous les membres de la Fédération.

REPRÉSENTER

nos membres auprès des différentes
instances gouvernementales.



Présenté au conseil d'administration du 31 mars 2023.

Adopté par les administrateurs lors du conseil d'administration du 31 mars 2023.

Mise à jour : octobre 2023



TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
Types de formation.....	2
Méthode d'inscription à une formation.....	3
Inscription à une formation.....	3
Annulation.....	3
Montants forfaitaires.....	4
Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et son Guide d'utilisation.....	5
Cadre de référence RI-RTF.....	6
Administration des médicaments (Loi 90).....	7
Gestion des risques en matière de sécurité incendie (GRSI).....	8
Secourisme général et la réanimation cardio-respiratoire (RCR).....	9
Prévention et gestion des comportements agressifs, ITCA.....	10
Prévention et gestion des comportements agressifs, ITCA (Programme de mise à niveau – 1 journée).....	11
Les troubles de l'attachement (Module I).....	12
L'attachement et ses implications (Module II).....	13
Comportement d'opposition chez l'utilisateur : comprendre et intervenir.....	14
Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) : comprendre et intervenir.....	15
Démystifier la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme.....	16
L'adolescence et ses défis.....	17
Pluralité des genres.....	18
Hygiène et salubrité alimentaire (MAPAQ).....	19
Drogues et dépendances.....	20
Calendrier des formations.....	21
Méthode d'inscription et de remboursement.....	22
Formulaire d'inscription à une formation.....	24
Formulaire de remboursement des dépenses.....	25





INTRODUCTION

Bienvenue dans ce nouveau programme de formation et perfectionnement 2023-2024 de la FRIJQ !

Dans le cadre de la nouvelle Entente nationale négociée pour la période 2020-2025 et par la création de ce fonds, le comité ad hoc de formation continue et perfectionnement a élaboré un programme et une nouvelle approche de formation, qui sera bonifié annuellement. Toutefois, nous devons continuer de respecter certaines orientations nationales en matière de formation et perfectionnement, selon le Ministère de la santé et des services sociaux. Ce programme de formation et perfectionnement s'adresse aux membres de la FRIJQ ainsi que leur personnel.

TYPES DE FORMATION

Voici les types de formation actuellement offerts à la FRIJQ :

ORIENTATION	TYPE DE FORMATION	RESPONSABLE
1	Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et son Guide d'utilisation	Établissement
2	Cadre de référence RI-RTF	Établissement
3	Administration des médicaments (Loi 90)	Établissement
4	Gestion des risques en matière de sécurité incendie (GRSI)	MSSS
5	Secourisme général et la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ^{1,2}	Au choix de la RI
6	Prévention et gestion des comportements agressifs, ITCA	ITCA / FRIJQ
7	Prévention et gestion des comportements agressifs, ITCA (Programme de mise à niveau - 1 journée) ²	ITCA / FRIJQ
8	Les troubles de l'attachement (Module I)	IFSSS/FRIJQ
9	L'attachement et ses implications (Module II)	IFSSS/FRIJQ
10	Comportement d'opposition chez l'utilisateur : comprendre et intervenir	IFSSS / FRIJQ
11	Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) : comprendre et intervenir	IFSSS/FRIJQ
12	Démystifier la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme	IFSSS / FRIJQ
13	L'adolescence et ses défis	IFSSS / FRIJQ
14	Pluralité des genres	Journée FRIJQ
15	Hygiène et salubrité alimentaire (MAPAQ)	MAPAQ
16	Drogues et dépendances	À confirmer

¹ L'appellation et la durée peuvent varier selon l'organisme qui dispense la formation. Elle doit toutefois être offerte par un organisme reconnu et le contenu doit mener à une certification en RCR et secourisme général

² Pour les ressources qui n'ont pas reçu ces formations ou pour celles qui ont besoin d'une mise à jour





MÉTHODE D'INSCRIPTION À UNE FORMATION

Vous pouvez inscrire un certain nombre d'employés seulement à chaque formation.

Pour chaque participant ayant suivi et complété une formation, le propriétaire ou le gestionnaire de la RI recevra automatiquement de la FRIJQ le montant forfaitaire correspondant.

Vous retrouverez dans ce programme, les descriptions de chacune des formations pour vous aider à cibler celles qui conviennent le mieux aux besoins de vos équipes.

De plus, le résumé de toutes les dates des formations offertes est à la page 21. Cependant, vous pouvez participer à toutes les formations sans exception !

INSCRIPTION À UNE FORMATION

Munissez-vous d'un relevé SIRTf pour connaître votre NFN (Numéro de Fichier National) : il s'agit de votre identifiant pour vous inscrire aux formations.

- Complétez le formulaire d'inscription à une formation.
- Ayez en main une carte de crédit valide (**qui ne sera prélevée qu'en cas d'absence confirmée** ; voir la [politique d'annulation](#) ci-après).
- Une fois complété, envoyez le formulaire d'inscription à l'adresse : info@friq.ca. Vous recevrez un courriel de confirmation avec toutes les informations complémentaires pour suivre la formation.

ANNULATION

Vous pouvez annuler toute inscription à une formation en ligne jusqu'à **15 jours avant la date** sans pénalité. Vous devez nous informer par écrit à info@friq.ca. Cette annulation vous sera confirmée par courriel et cette confirmation sera la preuve de votre annulation dans les délais.

À moins de 20 jours de la date de la formation : les inscriptions étant limitées, vous vous engagez à ce que toute personne inscrite soit présente à la formation. Vous devez donc remplacer le participant par un autre, et ce, jusqu'au jour même de la formation. Dans ce cas, merci de nous informer par écrit à info@friq.ca dès que ledit changement survient.

Advenant qu'une personne inscrite ne se présente pas à la formation, des frais de pénalité seront applicables, tel qu'indiqué à la page 22.



MONTANTS FORFAITAIRES

Pour chaque employé formé, le propriétaire ou gestionnaire de la RI recevra des montants compensatoires pour encourager et soutenir la participation aux formations. Les employés doivent être payés pendant leur temps de formation et leurs dépenses encourues remboursées.

Formation en présentiel :

- Un montant forfaitaire de 75 \$ (incluant les frais de kilométrage entre la RI et le lieu de formation, et ce, dans un rayon de 50 km) est alloué par participant, pour une demi-journée de formation ;
- Un montant forfaitaire de 150 \$ (incluant les frais de kilométrage entre la RI et le lieu de formation, et ce, dans un rayon de 50 km + dîner) est alloué par participant, pour une journée de formation complète.

Formation en ligne :

- Un montant forfaitaire de 75 \$ est alloué par participant, pour une demi-journée de formation en ligne ;
- Un montant forfaitaire de 150 \$ est alloué par participant, pour une journée complète de formation en ligne.

À noter que les frais de kilométrage et de repas ne sont pas remboursés pour les formations en ligne.





INSTRUMENT DE DÉTERMINATION ET DE CLASSIFICATION DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE ET SON GUIDE D'UTILISATION



Description

Connaître le règlement sur la classification des services offerts en ressource intermédiaire et de type familial. Connaître les trois (3) parties de l'instrument de détermination et de classification, les consignes d'utilisation de l'instrument ainsi que le support disponible lors de son utilisation.

Durée

1 journée

Programmes-clientèles

Tous

Format

En ligne

En présentiel

Inscription

Directement auprès de l'établissement

Modalités de paiement

Aux frais de la RI

Montant forfaitaire versé

NON APPLICABLE

Participants minimum / maximum

NON APPLICABLE

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Établissement / MSSS





Description

Favoriser le respect des orientations et des balises ministérielles quant à la gestion des RI-RTF. Favoriser la responsabilité de l'établissement quant à la démarche de recrutement et l'évaluation d'un postulant au titre de ressource par les principes directeurs et les assises pour l'organisation, la gestion et la prestation de services en RI-RTF.

Durée

1 journée

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Directement auprès de l'établissement

Modalités de paiement

Aux frais de la RI

Montant forfaitaire versé

NON APPLICABLE

Participants minimum / maximum

NON APPLICABLE

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Établissement / MSSS



Description

Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre les modalités d'application de la Loi 90 dans les milieux visés
- Connaître les principes d'administration des médicaments (7 bons)
- Appliquer la procédure d'administration sécuritaire des médicaments
- Être en mesure d'administrer les médicaments selon les voies suivantes : orale, topique, transdermique, ophtalmique, auriculaire, inhalation, nasale, rectale ainsi que l'Epipen, de façon sécuritaire
- Fournir les soins non-invasifs suivants : prise de glycémie, application d'un pansement sec, prise de signes vitaux incluant la tension artérielle, le pouls et la température buccale ou auriculaire
- Effectuer le suivi de santé pour l'hydratation, l'élimination, les menstruations et le sommeil
- Connaître et respecter les mesures de prévention et contrôle des infections

Durée

2 jours

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Directement auprès de l'établissement

Modalités de paiement

Formation payée par la RI puis remboursée par l'Établissement sur la réclamation mensuelle (SIRTF).

Montant forfaitaire versé

NON APPLICABLE

Participants minimum / maximum

NON APPLICABLE

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Établissement





GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE (GRSI)



Description

Faisant suite à la publication du nouveau guide sur la sécurité incendie du MSSS, cette formation permettra, entre autres, d'uniformiser les bonnes pratiques pour la réalisation des plans de sécurité incendie pour la tenue d'exercices d'évacuation et la gestion du risque en sécurité incendie. Elle favorise une meilleure compréhension des rôles et responsabilités des différents acteurs œuvrant auprès des résidents de RI.

Durée

Au choix du promoteur

Programmes-clientèles

Promoteur et employés

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Directement sur le site du MSSS : <https://www.ciissca.com/prevenir-le-feu/accueil>

Modalités de paiement

NON APPLICABLE

Montant forfaitaire versé

NON APPLICABLE

Participants minimum / maximum

NON APPLICABLE

Nom de l'organisme de formation / du formateur

MSSS





SECOURISME GÉNÉRAL ET LA RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE (RCR)



Description

Cette formation permet l'acquisition de compétences reliées à la réanimation cardio-respiratoire et au secourisme général.

Tous les membres doivent se conformer et répondre à la fois aux exigences du MSSS (**critère 9 du Cadre de référence RI-RTF**) concernant la formation en RCR / secourisme général et aux obligations de la CNESST en tant qu'employeurs, concernant le **Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins**.

Durée

2 jours

Programmes-clientèles

Tous

Format

En ligne

En présentiel

Inscription

Directement auprès du fournisseur choisi

Modalités de paiement

Formation payée par la RI puis remboursée par la FRIJQ sur réception de la facture et de la carte de certification.

Montant forfaitaire versé

150 \$ par participant par jour (*incluant dîner et frais de kms, selon la politique en vigueur*)

Participants minimum / maximum

NON APPLICABLE

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Selon le choix de la RI



PRÉVENTION ET GESTION DES COMPORTEMENTS AGRESSIFS ITCA



Description

Ce programme offre trois (3) volets de formation interreliés et basés sur les aspects suivants : la fine pointe de la recherche sur la violence, une expertise auprès de gens présentant des comportements agressifs et la pratique d'arts martiaux, permettant le développement de techniques visant à protéger l'intervenant, la personne aux prises avec des difficultés, mais également la relation entre les deux.

Durée

2 journées

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

300 \$ par participant (pour les 2 jours) *incluant dîner et frais de kms, selon politique en vigueur*

Participants MAXIMUM

16

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Intervention thérapeutique lors de conduites agressives (ITCA)



PRÉVENTION ET GESTION DES COMPORTEMENTS AGRESSIFS ITCA **PROGRAMME DE MISE À NIVEAU - 1 JOURNÉE**



Description

Ce programme est une **MISE À NIVEAU** et offre trois (3) volets de formation interreliés et basés sur les aspects suivants : la fine pointe de la recherche sur la violence, une expertise auprès de gens présentant des comportements agressifs et la pratique d'arts martiaux, permettant le développement de techniques visant à protéger l'intervenant, la personne aux prises avec des difficultés, mais également la relation entre les deux.

PRÉREQUIS : Formation initiale ITCA - Accréditation offerte aux 2 ans seulement

Durée

1 journée

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

150 \$ par participant (*incluant dîner et frais de kms, selon la politique en vigueur*)

Participants MAXIMUM

16

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Intervention thérapeutique lors de conduites agressives (ITCA)



LES TROUBLES DE L'ATTACHEMENT (MODULE I)



Description

Maximiser les attitudes bienveillantes pour soutenir les enfants et contribuer à leur développement par l'établissement de liens sécurés avec les adultes présents de leur milieu de vie, c'est offrir des facteurs de protection aux adultes de demain.

Durée

3,5 heures

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

75 \$

Participants minimums / maximums

9 à 25

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)



L'ATTACHEMENT ET SES IMPLICATIONS (MODULE II)



Description

Améliorer nos relations interpersonnelles, comprendre nos patrons relationnels et construire une relation saine avec nos enfants sont des actions qui font partie des préoccupations de plusieurs personnes. La formation proposée couvrira le développement de l'attachement sécure et insécure afin d'apporter des éléments nouveaux à la démarche d'accompagnement quotidienne des différents intervenants du milieu de la santé et des services sociaux.

PRÉREQUIS : Avoir complété le module I

Durée

6,5 heures

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

150 \$

Participants minimums / maximums

9 à 25

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)



COMPORTEMENT D'OPPOSITION CHEZ L'USAGER : COMPRENDRE ET INTERVENIR



Description

Les comportements d'opposition chez les usagers que l'on dessert nous en font voir de toutes les couleurs. Et si on arrivait à mieux comprendre pourquoi ils sont là et comment y réagir efficacement. Peut-être nous sentirions-nous mieux outillés pour y faire face et que l'on verrait une diminution de ces derniers chez l'utilisateur ? C'est ce que nous tenterons de vous apporter avec cette formation condensée.

Objectifs généraux

1. Avoir une compréhension commune de ce qui est normal vs. les troubles comportementaux
2. Comprendre ce qu'est l'opposition et ses fonctions
3. Aborder les stratégies d'interventions efficaces
4. S'initier aux interventions à mettre en place

Durée

3,5 heures

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

75 \$

Participants minimum / maximum

9 à 25

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)



TROUBLE DÉFICITAIRE DE L'ATTENTION AVEC HYPERACTIVITÉ (TDA/H) : COMPRENDRE ET INTERVENIR



Description

Saviez-vous qu'au Canada, le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité touche plus de 5 % des enfants d'âge scolaire ? Les impacts de ce trouble affectent non seulement la personne atteinte, mais aussi tous ses milieux de vie (maison, école, loisirs, etc.). Prendre le temps de bien comprendre le trouble et ses implications au quotidien permet donc de prévenir certaines conséquences et agir sur les difficultés rencontrées.

Objectifs généraux

1. Comprendre les manifestations comportementales chez l'enfant qui a un TDA/H
2. S'initier aux différentes stratégies d'interventions efficaces à adopter avec l'enfant qui présente un TDA/H
3. Mettre en pratique les principales stratégies d'intervention
4. Explorer la médication et ses effets

Durée

3,5 heures

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

75 \$

Participants minimum / maximum

9 à 25

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)

Date de révision : Octobre 2023



DÉMYSTIFIER LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET LE TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME



Description

Cette formation permet à l'apprenant de **mieux comprendre la déficience intellectuelle, le spectre de l'autisme** ainsi que les caractéristiques communes des personnes qui vivent avec cette condition (savoir) afin de distinguer les approches d'interventions efficaces à mettre en place dans le quotidien (savoir-faire). Cette formation inclut une (1) heure de supervision clinique inspirée du codéveloppement par un membre de l'équipe de formateurs de l'IFSSS.

Objectifs généraux :

- Avoir une définition commune de la déficience intellectuelle (DI) et du trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Comprendre le fonctionnement des personnes ayant une DI ou un TSA
- Distinguer les approches d'interventions efficaces dans le quotidien
- S'initier aux différentes interventions efficaces

Durée

3,5 heures

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

75 \$

Participants minimum / maximum

9 à 25

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)



L'ADOLESCENCE ET SES DÉFIS



Description

L'adolescence est une période de transition importante dans la vie d'une personne. C'est aussi un moment parfois éprouvant pour le jeune et sa famille. Les changements hormonaux, le développement de la personnalité, les changements dans les attitudes et les comportements peuvent être de beaux défis ! Cette formation vise à adresser la période de l'adolescence, mais aussi de comprendre certaines problématiques telles que l'opposition, la gestion des émotions, la fugue et la consommation pour nous permettre d'intervenir dans la bienveillance auprès de notre relève.

Durée

6,5 heures

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Formation payée par la FRIJQ puis remboursement à la RI du montant forfaitaire

Montant forfaitaire versé

150 \$

Participants minimum / maximum

9 à 25

Nom de l'organisme de formation / du formateur

Institut de formation en santé et services sociaux (IFSSS)



PLURALITÉ DES GENRES



Description : A VENIR

Durée

1,5 heures (Conférence)

JOURNÉE DE LA FRIJQ

28 SEPTEMBRE 2023

Programmes clientèle

TOUS

Format



En ligne



En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

NON APPLICABLE

Montant forfaitaire versé

NON APPLICABLE

Participants minimums / maximums

NON APPLICABLE

Nom de l'organisme de formation / du formateur

À confirmer



HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ALIMENTAIRES



Description

Adaptée au monde d'aujourd'hui, la formation en ligne permet aux participants de faire la formation selon leur horaire et sans avoir à se déplacer. Conçue par une formatrice autorisée du MAPAQ, la formation en ligne est composée de modules qui vous guident tout au long de la formation. Elle offre divers outils pédagogiques, tels que : le Guide des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité, des liens hypertextes, des vidéos et des mises en situation.

Durée

3,5 heures

Programmes-clientèles

Tous

Format



En ligne à votre rythme



En présentiel

Inscription

Directement sur le site : [Hygiène et salubrité alimentaires inc.](#)

Modalités de paiement

Inscription au coût de 40 \$ payée par la RI puis remboursée par la FRIJQ sur réception de la facture et de la carte de certification

Montant forfaitaire versé

NON APPLICABLE

Participants minimum / maximum

NON APPLICABLE

Nom de l'organisme de formation / du formateur

MAPAQ / Hygiène et Salubrité Alimentaires inc.



DROGUES ET DÉPENDANCES



Description

Durée

Programmes-clientèles

Tous

Format

En ligne

En présentiel

Inscription

Par courriel directement auprès de la FRIJQ (info@frijq.ca)

Modalités de paiement

Montant forfaitaire versé

Participants minimum / maximum

Nom de l'organisme de formation / du formateur



CALENDRIER DES FORMATIONS

2023-2024



TYPE DE FORMATION	NOM DE LA FORMATION	DATES	HEURES
Présentiel ou en ligne	Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance et son guide d'utilisation	PAR L'ÉTABLISSEMENT	
Présentiel ou en ligne	Cadre de référence RI-RTF	PAR L'ÉTABLISSEMENT	
Présentiel NOUVEAUTÉ	Administration des médicaments (Loi 90)	PAR L'ÉTABLISSEMENT	
En ligne	Gestion des risques en matière de sécurité incendie	MSSS	
Présentiel	Secourisme général et la réanimation cardio-respiratoire (RCR)	AU CHOIX DE LA RI	
ITCA Présentiel	Prévention et gestion des comportements agressifs ITCA Durée : 2 journées complètes	CRDI - Lun-Mar, 2-3 oct 2023 JEUNESSE - Lun-Mar, 6-7 nov 2023 CRDI - Lun-Mar, 13-14 nov 2023 JEUNESSE Lun-Mar, 22-23 jan 2024	8h30 – 15h30 ANNULÉE ANNULÉE 8h30 – 15h30
ITCA Présentiel NOUVEAUTÉ	Prévention et gestion des comportements agressifs (Programme de MISE À NIVEAU) <i>Dernière accréditation OBLIGATOIRE (2 ans)</i> Durée : 1 journée complète	CRDI – Lundi, 15 janvier 2024 JEUNESSE – Lundi, 29 janvier 2024	8h30 – 15h30 8h30 – 15h30
IFSSS En ligne	Les troubles de l'attachement (Module I) Durée : 3,5 hres	Jeudi - 5 octobre 2023 Jeudi - 9 novembre 2023 Mardi - 12 décembre 2023	9h00 – 12h30 9h00 – 12h30 ANNULÉE
IFSSS En ligne NOUVEAUTÉ	L'attachement et ses implications (Module II) Durée : 6,5 hres PRÉREQUIS = Module 1	Mercredi - 27 septembre 2023 Jeudi - 12 octobre 2023 Mardi - 21 novembre 2023 Jeudi - 7 décembre 2023	ANNULÉE 9h00 – 16h00 9h00 – 16h00 9h00 – 16h00
IFSSS En ligne	Comportement d'opposition chez l'utilisateur : comprendre et intervenir - Durée : 3,5 hres	Mardi - 17 octobre 2023 Mercredi - 15 novembre 2023 Vendredi - 1 ^{er} décembre 2023	12h00 – 15h30 9h00 – 12h30 9h00 – 12h30
IFSSS En ligne	Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDA/H) - Durée : 3,5 hres	Jeudi - 19 octobre 2023 Jeudi - 23 novembre 2023 Jeudi - 14 décembre 2023	ANNULÉE ANNULÉE ANNULÉE
IFSSS En ligne	Démystifier la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme - Durée : 3,5 hres	Vendredi - 27 octobre 2023 Mardi - 28 novembre 2023 Vendredi - 15 décembre 2023	ANNULÉE 12h00 – 15h30 ANNULÉE
IFSSS En ligne NOUVEAUTÉ	L'adolescence et ses défis Durée : 6,5 hres	Mardi - 26 septembre 2023 Mercredi - 25 octobre 2023 Jeudi - 30 novembre 2023 Mardi - 19 décembre 2023	9h00 – 16h00 ANNULÉE ANNULÉE 9h00 – 16h00
Présentiel NOUVEAUTÉ	Pluralité des genres	JOURNÉE DE LA FRIJQ 28 SEPTEMBRE 2023	
En ligne	Hygiène et salubrité alimentaire (MAPAQ)	HYGIÈNE & SALUBRITÉ ALIMENTAIRE INC.	
	Drogues et dépendances		

MÉTHODE D'INSCRIPTION ET DE REMBOURSEMENT



1) ANNULATION

Formation en ligne

Vous pouvez annuler toute inscription **15 jours avant** la date de la formation sans pénalité.

Formation en présentiel

Vous pouvez annuler toute inscription **30 jours avant** la date de la formation sans pénalité.

DANS LES 2 CAS, vous devez nous informer par écrit à l'adresse : info@frijq.ca. Cette annulation vous sera confirmée par courriel et la confirmation servira de preuve de votre annulation dans les délais.

Passé ces délais, les places étant limitées, vous vous engagez à ce que toute personne inscrite soit présente à la formation :

- Vous avez l'obligation de remplacer un participant par un autre, et ce, jusqu'au jour même de la formation. Dans ce cas, vous devez nous en informer par écrit à l'adresse : info@frijq.ca dès que le changement survient.
- Advenant que la personne inscrite ne se présente pas à la formation, des **frais de pénalité de 75 \$ pour une formation en ligne** ou de **150 \$ pour une formation en présentiel**, par absence non motivée, seront déduits du montant forfaitaire total autorisé par le conseil d'administration de la FRIJQ lors de l'émission des chèques de remboursement.
- Des **frais de pénalité de 100 \$ par participant** peuvent également s'appliquer pour une *formation sur demande* organisée pour une RI, si le minimum de participants requis n'est pas respecté.

2) MONTANTS FORFAITAIRES

Pour soutenir la RI dans la prise en charge des frais afférents à la formation, soit les **frais de remplacement de déplacement et/ou de repas des participants** :

- Un montant forfaitaire de 75 \$ (incluant les frais de kilométrage entre la RI et le lieu de formation, et ce, dans un rayon de 50 km) est **alloué par participant, pour une demi-journée de formation** ;
- Un montant forfaitaire de 150 \$ (incluant les frais de kilométrage entre la RI et le lieu de formation, et ce, dans un rayon de 50 km + dîner à 18.90 \$ taxes incluses) est **alloué par participant, pour une journée de formation complète** ;
- Pour les **formations en ligne**, **75 \$ par participant** sont versés pour une formation de **quatre (4) heures et moins** et,
- Un montant forfaitaire de **150 \$ par participant** sont versés pour une formation de **quatre (4) heures et plus**.

Les montants forfaitaires sont versés à la RI, directement par la FRIJQ dans un délai approximatif de 90 jours suivant la réception de la demande de remboursement, tel que stipulé à la page suivante.



3) FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Toutes les demandes de remboursement peuvent être transmises à la FRIJQ par courriel, à info@frijq.ca, dès que les documents suivants sont disponibles et dûment complétés :

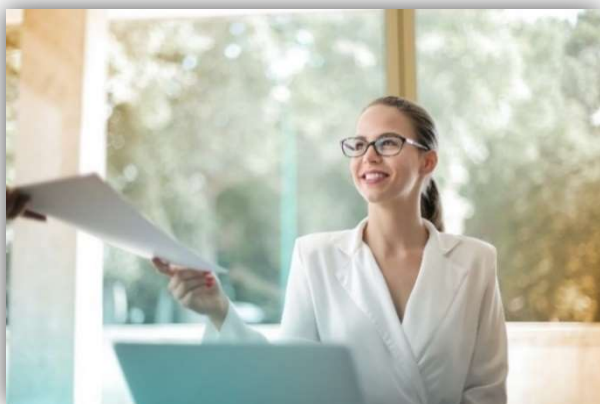
1. **Formulaire de demande de remboursement des dépenses (ci-joint) ;**
2. **Formulaire de confirmation salariale (fourni par la FRIJQ) ;**
3. **Copie du certificat de participation (transmis par le formateur).**

La FRIJQ rembourse également certains frais afférents à la formation, en plus des montants forfaitaires, SEULEMENT aux RI qui remplissent les conditions suivantes :

- Si le lieu de formation le plus proche se trouve **à plus de 50 km de l'adresse de la RI**, les kilomètres supplémentaires sont remboursés à raison de 0,59 \$ par km ;
- Si le lieu de formation le plus proche se trouve **à plus de 200 km de l'adresse de la RI**, les kilomètres supplémentaires sont remboursés à raison de 0,59 \$ par km et l'hébergement ainsi que les repas sont remboursés comme suit :
 - **Formation d'une demi-journée en matinée :**
1 nuit d'hôtel la veille + 1 souper + 1 déjeuner
 - **Formation d'une journée :**
1 nuit d'hôtel la veille + 1 souper + 1 déjeuner
 - **Formation de 2 jours :**
2 nuits d'hôtel + 2 soupers + 2 déjeuners

Les montants accordés pour l'hébergement sont : maximum 125 \$ par nuit d'hôtel, 13,75 \$ par déjeuner et 28,50 \$ par souper (**sur présentation de la facture acquittée**).

Note : Les tarifs ont été établis selon le circulaire du Conseil du Trésor du mois de décembre 2022.



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE ET PERFECTIONNEMENT 2023-2024



FORMULAIRE D'INSCRIPTION À UNE FORMATION

Date de la demande	
Nom de la RI	
Numéro de fichier national (NFN) (Disponible sur vos relevés SIRTf)	
Adresse <u>complète</u> de la RI	
Personne contact de la RI	
Adresse courriel	
Téléphone	
Nom de la formation	
Date de la formation (une seule date par formulaire)	
Format de la formation	<input type="checkbox"/> En ligne <input type="checkbox"/> En présentiel
Adresse de la formation (le cas échéant)	
Description et objectifs de la formation (Requis seulement pour les formations hors du programme de la FRIJQ)	
NOMS DES PARTICIPANTS (EN LETTRES MOULÉES SVP)	1) 2) 3) 4)
Coût total de la formation (incluant les repas, hébergement, km et autres frais applicables)	
Nom de l'organisme de formation (Encerclez SVP)	IFSSS – En ligne / ITCA – En présentiel
Mode de paiement (en cas d'absence confirmée à une formation)	<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard
Numéro de la carte de crédit	
Date exp. / CVC	Date exp. : CVC :



FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES (FRIJQ)

1. IDENTIFICATION

NOM DE LA RESSOURCE	
NUMÉRO FICHER NATIONAL	
ADRESSE COMPLÈTE	
NOM DES EMPLOYÉS inscrits à la formation (maximum 3 par formulaire)	1) 2) 3)

2. DESCRIPTION DE LA FORMATION

Titre de la formation			
Lieu de la formation			
Date de la formation		Durée de la formation	
Contenu de la formation			

3. MONTANT DE LA RÉCLAMATION

OBLIGATOIRE : Tout montant réclamé doit être appuyé d'une pièce justificative

REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

Frais d'inscription	Nombre d'inscriptions	Coût d'inscription	Total	\$
Frais de séjour (incluant les repas), si applicable				\$
Frais de déplacement	Kilométrage	Indemnité kilométrique	Total	\$
TOTAL DE LA RÉCLAMATION				\$

Date

Signature du représentant de la RI

Signature du représentant de la FRIJQ

Titre

Date de réception de la demande